



CRISE LIBYENNE

Les Etats-Unis réitèrent leur soutien à la médiation de l'UA



Poignée de main entre le chef de l'Etat et l'ambassadeur des Etats-Unis

De retour de Libye, le président Denis Sassou N'Guesso, qui dirige le Comité de haut niveau de l'Union africaine (UA) pour la crise Libyenne, a échangé à Brazzaville avec l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugene Young. « Les Etats-Unis et le Congo cherchent la paix, la réconciliation et la stabilité pour aboutir aux élections. Le président Denis Sassou N'Guesso travaille beaucoup à ce sujet. Nous soutenons son travail ainsi que les efforts de l'Union africaine », a indiqué le diplomate américain. Page 16

ACTION GOUVERNEMENTALE

L'appui des parlementaires sollicité



Les participants DR

Le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa, a réuni hier à Brazzaville

les parlementaires membres de cette famille politique pour les inviter à soutenir les efforts du

gouvernement en cette période où le pays est secoué par une crise socioéconomique. Page 4

AFRIQUE DE L'OUEST

La CEDEAO acte le retrait de trois pays membres de l'AES



Les chefs d'Etat de la Cédéao

Lors de son 66^e sommet ordinaire tenu le 15 décembre à Abuja au Nigéria, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pris acte du retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger, membres de l'Alliance des Etats du Sahel (AES). Page 7

Éditorial

Un pas

Page 2

RDC-RWANDA-ANGOLA

Le sommet de Luanda n'a pas eu lieu

Un « préalable » présenté par Kigali et dénoncé par Kinshasa a causé le report sine die de la rencontre tripartite prévue dans la capitale angolaise entre la République démocratique du Congo, le Rwanda et l'Angola sous l'égide du président Joao Lourenço. Page 7

ÉDITORIAL

Un pas

La publication par le chef du gouvernement du décret du 9 juillet 2024 portant réglementation de l'activité de transport public de personnes par motocycle en République du Congo est un pas crucial dans le processus de légalisation de ce mode de locomotion de plus en plus sollicité par des usagers.

Le texte vise à mettre un terme au désordre qui a pris corps dans cette activité, à travers laquelle nombre de gens -en majorité des jeunes sans emploi- gagnent leur vie. Ils savent désormais à quoi s'en tenir face aux nouvelles décisions des pouvoirs publics.

Les périphéries des grandes villes, les communautés urbaines dépourvues de toute autre offre de transport en commun et d'autres zones rurales constituent, suivant l'esprit du décret, les périmètres d'exploitation de ces engins qui devront être assurés, immatriculés et soumis au contrôle technique périodique.

Il existe à côté de ces dispositions des mesures de sécurité et de santé auxquelles les conducteurs sont astreints, à savoir deux casques, une trousse sanitaire, le port d'un gilet numéroté fluorescent, l'interdiction de rouler à tombeau ouvert.

Les motocycles sont dans le transport en commun à l'origine de nombreux accidents de circulation routière. Les services chargés de réguler la circulation devront faire montre de rigueur. Parce que le succès de l'initiative gouvernementale dépendra de leur implication sans faille dans le suivi de son exécution.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement interpellé sur la situation des fonctionnaires

Au nombre des sujets abordés au cours de la séance de questions orales avec débat au gouvernement, le 13 décembre à l'Assemblée nationale, figurent la situation des fonctionnaires avancés, reclassés ou titularisés qui accusent plusieurs mois d'impayés sur les avantages qui s'y rattachent, ainsi que le paiement des arriérés de pensions des retraités.

Répondant aux députés, le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, de la Sécurité sociale et du Travail, Firmin Ayessa, a rappelé que la situation des fonctionnaires avancés, reclassés ou titularisés trouve sa justification dans quelques lenteurs dans la procédure de validation et surtout pour cause de contraintes budgétaires présentes. « Pour endiguer ce phénomène, le gouvernement a créé par décret un outil moderne et innovant qui produira, nous en sommes convaincus, les effets que nous comme vous souhaitons. Cet outil c'est le Système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat (Sigrhé). Son opérationnalisation en 2025 ainsi que l'a prescrit le président de la République, le 28 novembre dernier, va permettre de relier, via le réseau informatique, l'ensemble des services publics qui interviennent dans la gestion administrative et financière des ressources humaines de l'Etat, notamment les services des ministères en charge de la Fonction publique et du Budget », a annoncé Firmin Ayessa.

Selon lui, le Sigrhé va également permettre d'assurer une gestion automatisée de la carrière des fonctionnaires depuis leur recrutement jusqu'à leur retraite et de traiter, avec diligence, les actes concernant les fonctionnaires depuis la phase de leur élaboration jusqu'à leur prise en charge par la solde.

Il s'est également exprimé sur la situation des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) qui demandent le paiement des arriérés de l'année en cours et réclament la programmation du paiement des trente-neuf mois de la période allant de 2016 à 2021, et les 100 milliards FCFA inscrits au budget de l'Etat au titre de la dette sociale. S'exprimant devant la représentation nationale, le ministre d'Etat a rappelé qu'aucun gouvernement responsable ne peut accepter de voir son peuple croupir dans la misère et les souffrances. « Surtout lorsqu'il s'agit d'une couche de la population aussi fragile et aussi sensible que les retraités. Aucun gouvernement au monde, et le nôtre qui s'inscrit bien dans cette dy-

namique de responsabilité, ne peut l'accepter. Je voudrais donc vous rassurer que ce n'est pas de gaieté de cœur que le gouvernement se retrouve à gérer les importants impayés de pensions que vous avez relevés. Comme vous, nous sommes fortement sensibles à la situation des retraités, particulièrement ceux de la CRF. Le gouvernement est fortement conscient de cette situation et ne ménage aucun effort de la résorber », a-t-il rassuré. Il a précisé qu'il reçoit des instructions itératives du Premier ministre pour que des solutions soient trouvées à cette lancinante question.

Concernant les cent milliards FCFA inscrits au budget 2024, au titre de la dette sociale, Firmin Ayessa a indiqué que cette prévision a malheureusement rencontré les aléas et contraintes de l'exécution budgétaire en raison de la situation économique difficile que traverse le pays. « Elle est toujours dans l'agenda du gouvernement qui s'engage à la résoudre le bon moment venu », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DÉFENSE

Les Etats-Unis et le Congo renforcent leurs relations

Robert Scott, commandant adjoint de l'engagement civilo-militaire de l'Africom, a été reçu le 14 décembre, à Brazzaville, par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

La mission principale de l'Africom reste d'aider les nations africaines et les organisations régionales à mettre en place des armées compétentes et professionnelles, la coopération maritime entre les deux Etats.

« Nous avons parlé de la coopération croissante entre les deux pays, particulièrement de la coopération maritime. Par exemple, demain je vais à Pointe-Noire pour rencontrer les autorités militaires ; c'est aussi pour visiter le Centre des questions maritimes au niveau de là-bas, parce que tous les pays, y compris les Etats-Unis, se préoccupent de ce qui se passe dans les océans. La vie qui s'y trouve est aussi importante », a indiqué Robert Scott.

Il a rappelé à cette oc-



La photo de famille à l'issue de l'audience Adiac

casation que le travail qui se fait à Pointe-Noire est pour aider le Congo à comprendre ce qui se passe dans les mers, en utilisant les technologies. « A côté de cela, nous avons également l'exercice «Oban-game Express» auquel

prennent part aussi le Congo et d'autres pays. Il s'agit d'un exercice important qui se déroule au Kenya », a ajouté le commandant.

Il a également rappelé les liens distingués et historiques qui unissent le

Congo et les Etats-Unis. Avant cela, il y a quelques jours Robert Scott a échangé avec le chef d'état-major général des Forces armées congolaises sur les questions de sécurité et de la santé, etc. Signalons que l'Africom a

été créée en 2006, à l'initiative du président Georges Bush jr. L'objectif visé était de regrouper toutes les activités militaires des Etats-Unis d'Amérique en Afrique sous un commandement unifié.

Guillaume Ondze

COLLECTIVITÉS LOCALES

Automatiser la rétrocession des centimes additionnels

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a annoncé le 13 décembre devant la représentation nationale qu'il avait instruit les ministres en charge des Finances et du Budget à prendre des dispositions pour que le mécanisme de rétrocession effective et automatique des centimes additionnels soit arrêté dans les prochains jours.

Interpellé par le député Louis Gabriel Missatou quant au financement du service public de gestion des déchets, notamment le transfert des ressources dues aux collectivités locales, Anatole Collinet Makosso, qui conduisait l'équipe gouvernementale lors de la séance de questions orales avec débat à l'Assemblée nationale, a rappelé que l'exécutif était bien conscient des difficultés auxquelles les assemblées locales étaient confrontées. « C'est pourquoi, en attendant la mise en place du comité interministériel ad hoc prévu dans le projet de loi de finances 2025, j'ai instruit les ministres en charge des Finances et du Budget de prendre des dispositions pour que le mécanisme de rétrocession effective et au-

tomatique des centimes additionnels soit arrêté dans les prochains jours. On peut espérer qu'à partir de janvier 2025, on aura réussi à rendre effectif ce mécanisme pour éviter de continuer à subir les plaintes des collectivités locales qui ne peuvent plus rien faire au motif que les centimes additionnels ne leur sont pas reversés. Des lettres ont été adressées aux différents ministres le 10 décembre », a précisé le chef du gouvernement.

Concernant la question de la gestion des déchets qui relève en principe de la compétence des collectivités locales, Anatole Collinet Makosso a annoncé que le budget de l'Etat exercice 2025 contient des dispositions nouvelles destinées à couvrir les lourdes charges

déoulant de l'enlèvement des ordures. Il s'agit notamment des centimes additionnels à la patente, de la taxe sur les emballages non récupérables, de la taxe immobilière sur les loyers dont 50% seront affectés au budget des collectivités locales pour l'enlèvement des ordures ménagères.

« Je saisis cette occasion pour assurer les concitoyens de l'engagement du gouvernement à maintenir la continuité du service public de gestion des déchets dans nos principales agglomérations, en attendant l'installation d'un nouvel opérateur. C'est ici l'occasion de rendre hommage à la force publique pour son dévouement et son implication, dans le cadre d'un contrat armée-nation, à assainir la ville lorsque

nous avons été confrontés à la situation avec Averda dans les deux grandes villes », a-t-il encouragé.

Le chef de l'exécutif a, par ailleurs, informé les députés que la société Averda a effectivement cessé ses activités au Congo. Un protocole d'accord transactionnel de fin de contrat, signé le 29 novembre dernier, fixait les obligations de chacune des parties. « En ce qui concerne la partie congolaise, il est question essentiellement de payer les indemnités contractuelles au prestataire. Contrairement à une opinion qui circule, je voudrais ici dire que la société Averda n'a pas à ce jour perçu les indemnités contractuelles découlant du protocole transactionnel que nous avons conclu il y

a moins d'un mois. Néanmoins, le gouvernement y travaille et s'acquittera de ses obligations dès que la trésorerie le permettra, et Averda pourra ainsi tenir ses engagements à l'égard de ses employés et de ses fournisseurs », a expliqué Anatole Collinet Makosso.

Notons que le chef du gouvernement a été également interpellé sur la problématique de la prolifération des associations culturelles et leur impact environnemental et sanitaire, notamment les nuisances sonores, ainsi que sur les différents maux qui minent la société congolaise. Il s'agit, entre autres, des pénuries de carburant, d'eau et d'électricité, les grèves à répétition et bien d'autres.

Parfait Wilfried Douniama

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Les parlementaires appelés à accompagner l'action du gouvernement

Le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Moussa, a réuni le 16 décembre au siège national du Parti congolais du travail (PCT), à Brazzaville, les parlementaires membres de cette famille politique pour les inviter à soutenir les efforts du gouvernement en cette période où le pays est secoué par une crise socioéconomique.

Face aux députés et sénateurs membres de la majorité présidentielle, le secrétaire général du PCT a rappelé le contexte national toujours caractérisé par la crise économique et financière dont la résolution est, selon lui, d'un enjeu crucial pour cette plateforme, le gouvernement, le président de la République et le peuple congolais. « Les attentes de nos concitoyens sont immenses et leur confiance en notre capacité à les satisfaire repose sur notre unité, notre détermination et notre vision partagée d'un avenir meilleur. En tant que parlementaires de la Majorité présidentielle, vous avez le devoir impérieux de soutenir et d'accompagner l'action du gouvernement et du président de la République, tout en étant à l'écoute des réalités et des aspirations de la population », a exhorté Pierre Moussa.

Saluant le travail remarquable que les parlementaires accomplissent au quotidien, malgré les

difficultés réelles auxquelles ils sont confrontés dans l'exercice de leur mandat, le président par intérim a rappelé que c'est dans l'équilibre, le soutien à l'exécutif et la proximité avec le terrain que se trouve la clé de la crédibilité en vue du succès. « Vos débats, vos propositions et votre engagement dans les hémicycles renforcent la qualité de notre démocratie et donnent corps aux réformes essentielles que portent le président de la République et le gouvernement. En tant que parlementaires de la Majorité présidentielle, vous devez être toujours porteurs des espoirs de la population. C'est l'occasion, ici, de saluer également les heureuses initiatives des parlementaires de la Majorité présidentielle visant à atténuer les difficultés de la population, à travers des actions sociales. Des avancées sont, certes, accomplies, mais le chemin qui reste à parcourir exige encore plus d'efforts, de

discipline et d'audace », a-t-il poursuivi.

Il a, par ailleurs, invité les participants à continuer de travailler dans un esprit de cohésion et de solidarité, pour la mise en œuvre du projet de société du président de la République, « Ensemble, poursuivons la marche ».

Réactions des participants

Une initiative positivement saluée par les participants dont certains ont souhaité sa pérennisation. C'est le cas du député de la première circonscription électorale de Lumumba, à Pointe-Noire, Louis Gabriel Missatou. « Il s'agissait d'un rappel que le président par intérim a fait sur la nécessité d'une relation fusionnelle entre les parlementaires de la Majorité présidentielle et le gouvernement qu'ils soutiennent, sur le devoir impérieux de soutenir le gouvernement qui doit exécuter le projet de société du président de la République, mais aussi la nécessité de créer

des passerelles d'échanges et de discussions pour fluidifier la relation entre les deux parties. C'était vraiment la quintessence du message du président par intérim de la Majorité présidentielle », a expliqué le député du Club 2002, Parti pour l'unité et la République. Il a précisé que le gouvernement est à l'œuvre pour avoir réussi à passer une cinquième revue du Fonds monétaire international.

Même son de cloche du côté de la députée du PCT élue à Boko, dans le département du Pool, Marie Jeanne Kouloumbou, qui pense que Pierre Moussa a remis les pendules à l'heure. « Je crois que nous sommes en politique et chacun de nous sait là où il se trouve. D'un côté, il y a la majorité et de l'autre il y a l'opposition, ce n'est pas pour s'affronter mais échanger dans un esprit ouvert. Mais, si tu sais là où tu te trouves, alors tu dois savoir jouer ta partition. Je crois que c'est un

grand rappel à l'ordre très efficace et en peu de mots, nous avons aussi dit là où étaient les failles et que le chef a compris aussi », a-t-elle expliqué.

La présidente de la fédération PCT-Pool pense que la faille se trouve au niveau de la communication qui devrait exister entre l'exécutif et ses parlementaires. « Les failles, je dirai qu'au commencement était la parole, donc c'est tout simplement la communication. Vous pouvez avoir une très bonne information, une très bonne action menée, mais si vous n'avez pas su communiquer, l'autre ne comprendra pas. Il y a quelques temps dans ce pays on disait que le gouvernement ne communique pas assez. Donc, nous devons renforcer les mécanismes de communication, cela peut faire que toute la société ne se comprenne pas et c'est très dangereux », a souligné Marie-Jeanne Kouloumbou.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ

LE MUSÉE GALERIE
DU BASSIN DU CONGOMusée
du Bassin du Congogalerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

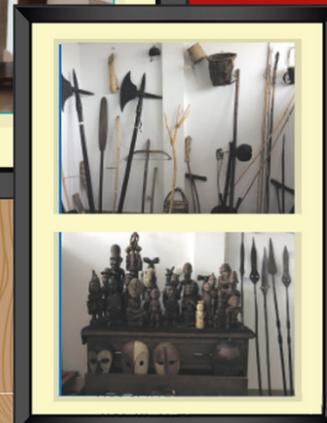
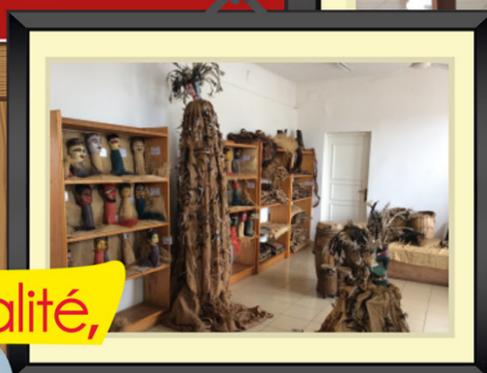
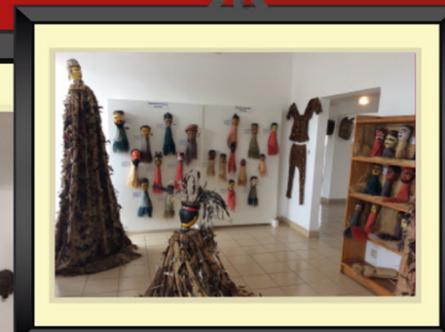
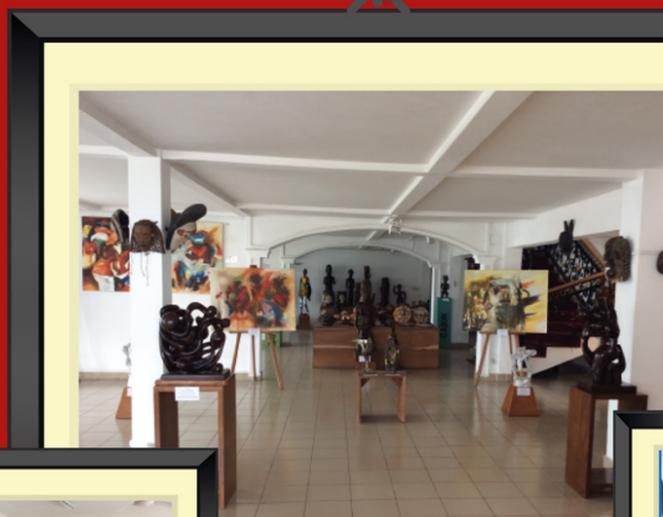
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Les parties prenantes sensibilisées à la norme ITIE 2023

Les représentants des sociétés extractives, de la société civile et de l'administration publique-privée congolaise ont pris part, le 13 décembre à Brazzaville, à un atelier de sensibilisation au processus de mise en œuvre de la norme sur l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) 2023 et de la dissémination du rapport exercice 2021.

La session de sensibilisation à l'endroit des parties prenantes nationales intéressées par les questions de l'ITIE, notamment la société civile, les médias, les entités de l'Etat et les entreprises a été organisée par l'ITIE, en collaboration avec l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (Cafi) et le bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets. L'objectif était de sensibiliser toutes les parties prenantes au processus de mise en œuvre de la norme ITIE 2023, au rapport ITIE exercices 2021 et aussi de les informer du processus de validation de mise en œuvre de l'ITIE au Congo.

Le rapport ITIE exercice 2021 présenté a permis aux participants de se faire une idée significative tant dans l'exhaustivité des données que dans la divulgation et la fiabilité dudit rapport. Toutefois, des efforts sont à fournir et à encourager pour tous les secteurs.

S'agissant de la norme ITIE 2023, il ressort qu'elle a été évaluée pour répondre aux besoins des parties prenantes et à un contexte mondial changeant. Dans sa quatrième version, elle comprend plusieurs dispositions nouvelles et améliorées permettant aux pays de relever les défis actuels les plus pressants concernant la gouvernance des ressources naturelles.

« Cette activité a permis justement de faire de la sensibilisation aux données, mais également de mobiliser les médias afin que ces derniers sachent quelles sont les informations



Les participants à l'atelier de sensibilisation/DR

qui sont générées par l'ITIE. Les médias ont un rôle à jouer pour pouvoir disséminer et emmener le public à débattre et à s'appropriier ces données...Ce que nous souhaitons ici, c'est obtenir que les médias soient informés ainsi que les autres

parties prenantes, les entreprises mais également les entités de l'Etat qui sont en charge des questions liées à l'extraction, au gaz, au pétrole et à la forêt », a indiqué Christian Mounzeo, vice-président du comité national ITIE-Congo.

« Nous sommes en train de travailler pour pouvoir consolider ce que nous avons comme défis, afin de les pérenniser dans une planification qui permet que demain, nous mettions en place des réformes qui doivent permettre

« Nous sommes en train de travailler pour pouvoir consolider ce que nous avons comme défis, afin de les pérenniser dans une planification qui permet que demain, nous mettions en place des réformes qui doivent permettre au Congo de poursuivre son chemin en ce qui concerne cette mise en œuvre également liée à un certain nombre d'engagements du gouvernement »,

au Congo de poursuivre son chemin en ce qui concerne cette mise en œuvre également liée à un certain nombre d'engagements du gouvernement », a-t-il poursuivi.

Selon le secrétaire permanent du comité national ITIE, Michel Florent Okoko, ce genre d'atelier est organisé pour faire savoir qu'il existe une norme qui permet d'avoir des informations fiables et qui permette donc à l'ensemble de la population de savoir quelles sont exactement les ressources, et comment sont-elles exploitées, valorisées et ramenées au Trésor public.

« L'atelier de ce jour porte sur l'initiative de transparence dans les industries extractives. Un des aspects essentiels de l'initiative aujourd'hui est la maximisation des recettes de l'Etat. L'ITIE est l'un des outils, l'une des institutions qui permet d'avoir, de manière complète, l'ensemble des valeurs, des informations qui entrent dans la composition des ressources et des recettes issues des ressources extractives. Il s'agit, en effet, de faire connaître ce qui est lié aux industries extractives et qui représente 80 % des recettes de l'Etat au niveau de la population, source d'une information fiable et véritable », a-t-il expliqué.

Signalons que le rapport ITIE 2022 a été approuvé et adopté par le Comité national de l'ITIE, le 11 décembre dernier et sera publié. Le prochain est prévu pour la fin du premier semestre 2025.

Gloria Imelda Lossele

GOUVERNANCE PUBLIQUE

Le Congo met en place son nouveau plan comptable

Le Congo a conçu un nouveau plan comptable. Le texte, actuellement en cours de vulgarisation auprès des acteurs habilités, permettra au pays d'arrimer sa gestion comptable aux standards internationaux, dans le but d'améliorer sa gouvernance.

Des acteurs financiers évoluant dans les administrations publiques chargées de l'exécution comptable des opérations d'ordre budgétaire, de trésorerie, de financement de l'Etat, ainsi que les corps de contrôle de l'Etat étaient conviés, récemment à Brazzaville, à l'atelier de vulgarisation présidé par le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé.

Quatre modules ont été développés à cet effet pour permettre aux comptables de l'Etat d'acquiescer de

nouvelles aptitudes dans la gestion. Il s'est agi de la structure du nouveau plan comptable : présentation schématique des classes de comptes ; du passage de l'ancien au nouveau plan comptable ; du fonctionnement des comptes du nouveau plan comptable, et d'autres aspects précisant les modalités de mise en œuvre du plan comptable de l'Etat.

Le but de cette campagne de vulgarisation est de faciliter l'opérationnalisation du nouveau plan comptable de l'Etat dans tous les postes

comptables du Trésor, conformément aux nouvelles lois comptables universelles.

Cette vulgarisation intervient dans le cadre du passage à la comptabilité des droits constatés et patrimoniale instituée par la loi organique numéro 36-2017 du 3 octobre 2017, relative aux lois de finances dont l'objectif est d'arrimer le cadre de gestion financière et comptable de l'Etat aux standards internationaux.

La démarche vise à faire de la comptabilité une organisation fon-

dée sur les principes de déconcentration de la fonction comptable, en vue de tenir une comptabilité avec pour base la constatation des droits et obligations ainsi que l'obligation de mettre en place un dispositif de maîtrise de risques comptables afin de garantir la qualité de l'information financière produite.

S'exprimant à cet effet, le ministre en charge du Budget, Ludovic Ngatsé, a salué la mise en place dudit plan comptable qui, selon lui, va améliorer la gouvernance en République du Congo.

Firmin Oyé

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le parcours licence-master CCA désormais introduit à l'ISG

L'ouverture du programme de formation licence-master en comptabilité, contrôle et audit (CCA), au cours de l'année académique 2024-2025 à l'Institut supérieur de gestion (ISG), est le fruit du partenariat entre l'Université Marien-Ngouabi, l'Ordre national des experts-comptables du Congo (Onec-C) et le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) de France, à travers l'Institut national des techniques économique et comptable (Intec).

Pour cette première année, dix étudiants ont été sélectionnés afin de suivre la formation dont la durée est de trois ans pour la licence, deux ans pour le master et trois ans pour le diplôme d'expertise comptable qui est le niveau doctorat. Etudiant en master CCA Cnam-Intec, Max Kaba pense que cette formation est la bienvenue, surtout dans un pays comme le Congo où, généralement après la licence, les étudiants vont à l'étranger poursuivre le programme en expertise comptable. « J'ai étudié en Afrique de l'Ouest où cette formation est déjà réelle. Ici au Congo, c'est la première fois que nous ayons ce programme disponible chez nous, grâce à l'Onec-C et au ministère de l'Enseignement supérieur », s'est-il réjoui.

Assurant la qualité académique et pédagogique de ce programme, le président de la commission formation continue de l'Onec, le Pr Serge Lenga, a expliqué que cette formation est destinée à toutes les personnes détentrices d'une licence ayant une expérience de plus de cinq ans dans le domaine ainsi que les étudiants qui sortent de la cohorte de formation à l'ISG. La formation est assurée à 60% par des professionnels diplômés d'expertise comptable, responsables des sociétés d'expertise comptable inscrites au tableau de l'Onec et à 40 % par les enseignants qualifiés



Les officiels posant avec les étudiants de la première promotion/Adiac

de l'Université Marien-Ngouabi. Le directeur de l'ISG, Bethuel Makosso, de son côté, a rappelé que ce programme offre l'opportunité à la jeunesse congolaise d'acquies des compétences nécessaires à l'exercice de la profession d'expert-comptable dans un environnement mondialisé devenu de plus en plus concurrentiel. Il a également remercié tous les acteurs qui ont contribué à la conclusion de ce partenariat.

Selon le président de l'Onec-C, Patrick Michel Gamassa, l'organisation de ce master et les licences vise à assurer la formation des comptables de très haut niveau et les experts-comptables afin de répondre aux besoins croissants de la transformation du marché de l'emploi national dans ce domaine. « En effet, aujourd'hui, 75% de postes de directeur financier dans le secteur privé

au Congo sont occupés par des non nationaux. Ceci simplement parce que nous avons des problèmes pour permettre à nos enfants de finaliser leurs études au Congo. La fin de la licence au pays est un casse-tête pour nos enfants. Il faut s'expatrier, généralement en Afrique de l'Ouest ou en France pour finaliser ses études », a-t-il rappelé, déplorant les coûts exorbitants pour assurer ces formations à l'étranger.

Diversifier les offres de formation

Ce cursus d'expertise comptable permet, a-t-il poursuivi, à l'ISG de diversifier ses offres de formation et d'augmenter sa capacité d'accueil. Rappelant le processus d'inscription, Patrick Michel Gamassa a indiqué que le diplôme organisé à l'ISG le sera dans les mêmes conditions qu'en France.

« C'est une belle opportunité pour nos enfants et pour notre pays. Je suis confiant en la première promotion parce que nous avons des jeunes avec beaucoup de talents et qui pour la plupart sont déjà dans nos cabinets. Nous sommes en mesure d'espérer de bons résultats dès la première année », a souhaité le président de l'Onec-C.

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, s'est félicitée d'un partenariat au service de la professionnalisation et de l'employabilité des jeunes. « Dans le domaine de l'enseignement supérieur, nous avons eu à former des promotions de jeunes. Cependant, ce partenariat que nous saluons, soutenons, est singulier dans la mesure où il associe aussi bien

l'université, c'est-à-dire le secteur public, des ordres professionnels nationaux et étrangers ainsi que le Conservatoire national des arts et métiers français par l'intermédiaire de son organe technique. Ce partenariat public-privé participe à la diversification du financement de nos universités », a-t-elle déclaré.

Elle a, par ailleurs, félicité tous les acteurs aussi bien nationaux qu'internationaux engagés dans la réalisation de ce partenariat qui participe à la consolidation de l'Université Marien-Ngouabi, lui permettant de disposer des étudiants bien formés. Les experts-comptables sont, a rappelé le Pr Edith Delphine Emmanuel, un maillon essentiel du secteur économique, car ils participent, à leur manière, au développement du pays. « Dans ce contexte marqué par la réforme des finances publiques, nous saluons cette formation qui nous permettra de multiplier le nombre d'experts-comptables. Nous passerons de dix à trente et pourquoi pas plus, et ceci pour le bonheur de notre société. C'est donc un partenariat atypique que nous soutenons. Nous pensons que nous allons multiplier ce type de collaboration parce qu'à la sortie nous aurons des jeunes bien formés en République du Congo », a-t-elle conclu.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Renforcer la qualité de la prise en charge

Le renforcement des connaissances sur la prise en charge du VIH/sida afin d'en améliorer la qualité fait partie des problématiques sur lesquelles professionnels de santé, acteurs politiques et représentants des organismes des Nations unies au Congo ont planché lors de la journée scientifique organisée à Brazzaville, en marge de la Journée mondiale de lutte contre la maladie.

« L'objectif de cette journée scientifique est de contribuer au renforcement des connaissances sur la prise en charge du VIH ; à la promotion des meilleures pratiques de suivi biologique ; à la vulgarisation des avancées scientifiques sur l'épidémie à travers la sensibilisation aux droits des personnes touchées », a expliqué le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, ouvrant les travaux.

Les communications ayant ponctué cette journée scientifique ont porté, entre autres, sur la situation épidémiologique du VIH/sida au Congo ; droits des personnes vivant avec le VIH/sida ainsi que leur suivi biologique ; des témoignages des personnes porteuses de la maladie. Les estimations de 2023 évoquées par le ministre Gilbert Mokoki in-

diquent qu'environ 120 000 personnes vivant avec le VIH, pour une prévalence de 3,2%, sont âgées de 15 à 49 ans. « Bien que les chiffres montrent les progrès dans l'accès au traitement avec 93% de personnes séropositives ayant accès à un traitement antirétroviral, il reste beaucoup à faire pour atteindre le premier 95% et une charge virale indétectable pour tous », a-t-il indiqué.

A propos de la situation épidémiologique du VIH au Congo ces cinq dernières années, le Dr Cécile Laure Mapapa, directrice du Programme national de lutte contre le sida, a indiqué que l'épidémie est de type généralisé. Les personnes porteuses et exposées sont notamment des homosexuels, des professionnels du sexe ainsi que des détenus. La transmission mère-enfant est quant



Les acteurs impliqués dans les débats de la journée scientifique sur le VIH/sida/Adiac

à elle estimée à 18%. Pointe-Noire est le département le plus touché du pays avec une prévalence de 5,2% suivi du Niari, du Pool, du Kouilou, de la Bouenza et de la Sangha. Le renforcement de la qualité de

prise en charge, le dépistage ciblé, l'engagement communautaire sont, selon le Dr Cécile Laure Mapapa, des actions à privilégier afin de réduire les infections sexuellement transmissibles. L'identification des

personnes vivant avec le VIH, la prévention, la lutte contre la stigmatisation, la mobilisation des ressources financières figurent au nombre des défis à relever.

Rominique Makaya

AFRIQUE DE L'OUEST

La Cédéao acte le départ du Burkina Faso, du Mali et du Niger

Lors de son 66^e sommet ordinaire tenu le 15 décembre à Abuja, au Nigeria, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a approuvé le retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger, membres de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Le retrait du Niger, du Mali et du Burkina Faso est désormais acté pour la Cédéao qui se donne jusqu'au 29 juillet 2025 pour finaliser la procédure.

« L'autorité décide de fixer la période du 29 janvier au 29 juillet 2025 comme période de transition et de maintenir les portes de la Cédéao ouvertes aux trois pays pendant cette période de transition », a déclaré le président de la Commission de la Cédéao, Omar Touray, à l'ouverture du sommet. Il a qualifié cette sortie de « décourageante ».

Cette décision fait suite à l'annonce par les trois pays, en janvier dernier, de leur intention de quit-



Les chefs d'Etat de la Cédéao

ter l'organisation, l'accusant de sanctions «inhumaines et irresponsables» et d'inaction face à leurs

crises sécuritaires internes. La période transitoire vise à permettre une évaluation approfondie de

la situation des employés de la Cédéao présents dans ces pays. De plus, il va falloir aussi organiser

le transfert des sièges et bureaux de l'organisation situés sur leurs territoires. Ce qui offre une opportunité aux deux parties de définir les modalités précises du retrait et d'explorer de nouveaux cadres de coopération.

Créée en 1975, la Cédéao a pour mission de promouvoir l'intégration économique et politique en Afrique de l'Ouest. Le départ du Mali, du Burkina Faso et du Niger pourrait fragiliser les acquis de l'organisation, notamment en ce qui concerne la libre circulation des personnes et des biens, ainsi que les efforts conjoints de lutte contre le terrorisme.

Yvette Reine Nzaba

RDC-RWANDA-ANGOLA

Le sommet de Luanda n'a pas eu lieu

Un « préalable » présenté par Kigali et dénoncé par Kinshasa a causé le report sine die de la rencontre au sommet prévue dans la capitale angolaise, sous l'égide du président Joao Lourenço.

Luanda n'a pas abrité la tripartite qui devait réunir, dimanche 15 décembre, les présidents Félix Tshisekedi et Paul Kagamé avec leur homologue Joao Lourenço, dans le cadre de la médiation que conduit ce dernier au nom de l'Union africaine sur la crise opposant Kinshasa et Kigali. En cause, le préalable posé par la partie rwandaise de voir les autorités rd-congolaises engager des pourparlers directs avec le M23, la rébellion accusée par elles d'être pilotée par le Rwanda. « En introduisant cette condition de dernière minute, contraire aux discussions précédentes, le Rwanda démontre une fois de plus son soutien inconditionnel au M23, un groupe terroriste impliqué dans des violations graves des droits humains et dans des activités déstabilisatrices en République démocratique du Congo », s'indigne Kinshasa dans un

communiqué de presse rendu public le même jour par le cabinet du chef de l'Etat de la République démocratique du Congo (RDC).

Pour le ministère des Affaires étrangères du Rwanda, sans ce préalable, le sommet de Luanda « n'aurait pas abouti à un accord, en particulier dans le contexte des menaces permanentes des dirigeants de la RDC, y compris le président, de procéder à un changement de régime au Rwanda, ainsi que de la coalition plus large des forces déployées dans l'Est de la RDC aux côtés des FARDC, y compris les mercenaires européens, l'armée burundaise, les Wazalendo, et les FDLR », peut-on lire dans une déclaration publiée le 15 décembre.

De fait, les violons ne se sont pas accordés au cours de la réunion ministérielle tenue la veille à Luanda, alors que le sommet était censé permettre l'adoption du « pro-

jet d'accord préalablement préparé et négocié par les ministères des Affaires étrangères de la RDC, du Rwanda, et de l'Angola », déplore Kinshasa. Mais tout en actant l'annulation de la réunion, les deux pays se disent disposés à poursuivre leurs efforts pour obtenir la fin des hostilités.

On se trouve dans une perspective où la RDC, attachée au processus de Luanda, réclame « une paix juste et durable dans la région des Grands lacs », et le Rwanda qui déclare ne pas rejeter l'idée d'une future rencontre de haut niveau veut d'un mécanisme « qui adopterait une voie sérieuse et concrète pour résoudre ces questions en suspens une fois pour toutes ». Ce dialogue de sourds prolonge les souffrances de la population civile affectée par le conflit à l'Est de la RDC et fait dire que la médiation angolaise a du pain sur la planche.

Gankama N'Siah

VIVES TENSIONS ENTRE ALGER ET PARIS

L'Algérie convoque l'ambassadeur de France

Le ministère algérien des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur de France à Alger, Stéphane Romatet, pour « lui signifier la ferme réprobation des plus hautes autorités face aux nombreuses provocations et actes hostiles français en direction de l'Algérie ». Alger accuse la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) de vouloir « déstabiliser le pays ».

Stéphane Romatet a été « convoqué » par le ministère des Affaires étrangères algérien, la semaine dernière, selon plusieurs médias, dont le quotidien gouvernemental «El-Moudjahid», qui cite des « sources diplomatiques crédibles ». Il s'agirait, selon ce média officiel, de « lui signifier la ferme réprobation des plus hautes autorités algériennes face aux nombreuses provocations et actes hostiles français en direction de l'Algérie [et] ces agissements ne sauraient rester sans conséquences ». L'Algérie avertit « qu'elle ne restera pas passive face à ces attaques incessantes visant sa souveraineté. Résolue à préserver sa dignité, l'Algérie prendra toutes les mesures qui s'imposent, pour faire face à ces tentatives d'ingérence », ont précisé les mêmes sources au quotidien public.

La colère des autorités algériennes, a souligné la même source, est provoquée par « les graves révélations sur l'implication des services de renseignement français, DGSE, dans une campagne de recrutement d'anciens terroristes en Algérie à des fins de déstabilisation ». La semaine dernière, la chaîne de télévision publique AL 24 a affirmé « que les services de renseignements algériens avaient déjoué un complot orchestré par les

services de renseignements français visant à déstabiliser l'Algérie ». Selon le journal, la DGSE « recrutait également des terroristes à l'effet de déstabiliser l'Algérie ». La convocation de l'ambassadeur de France a été également donnée par deux autres journaux privés, en l'occurrence «El-Khabar» et «Le Soir d'Algérie». Cette nouvelle escalade diplomatique et médiatique s'inscrit dans la continuité de la crise entre Alger et Paris depuis la reconnaissance par la France de la « marocanité » du Sahara occidental en juillet dernier. Le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, avait retiré « avec effet immédiat » l'ambassadeur d'Algérie en France en guise de contestation contre le soutien au plan marocain. Devant effectuer une visite à Paris fin septembre dernier, le chef de l'Etat algérien avait finalement annulé le déplacement. Tensions qui s'accroissent depuis les polémiques sur les affaires Kamel Daoud et Boualem Sansal en un triangle de crises Alger-Rabat-Paris. Le même journal affirme que « ces actes franchement hostiles viennent s'ajouter à la longue liste de gestes inamicaux envers l'Algérie ». Officiellement, les autorités françaises n'ont pas encore réagi à ces accusations.

Noël Ndong

Réhabilitation de l'école primaire de Mengo

Situé dans le département du KOUILOU, plus précisément à quelques kilomètres du péage, l'Ecole Primaire de MENG0 est une structure publique mixte dispensant l'enseignement aux classes allant du CP1 au CM2. L'établissement enregistre un effectif d'environ 1350 enfants répartis en deux vagues : A et B.

A caractère étatique, l'école présentait des manquements conséquents d'où la demande importante d'assistance notée.

C'est au regard de ce constat et dans le cadre de sa responsabilité sociétale que BGFIBank Congo a

initié un projet de réhabilitation de cet établissement à travers la Fondation BGFIBank.

D'un coût global de 50 Millions de FCFA, cet apport a essentiellement consisté à réaliser les travaux suivants : travaux de peintures

intérieures et extérieures pour redonner de l'éclat à l'école, alimentation en électricité, construction d'un forage, acquisition et équipement en matériel scolaire, réhabilitation des dortoirs, fourniture des table-bancs.

Une délégation des cadres de BGFIBank Congo conduite par les membres du comité de direction, s'est rendue à MENG0 en date du samedi 16 Novembre 2024 pour la remise officielle de ce don de la Fondation BGFIBank.



MAISON RUSSE

Une célébration en l'honneur de la rumba congolaise

14 décembre 2021-14 décembre 2024, trois ans déjà que la rumba congolaise, joyaux artistique des deux Congo, s'ajoutait à la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco. À l'occasion du troisième anniversaire de cette victoire, la Maison russe a organisé, le 14 décembre à Brazzaville, un concert au rythme des diverses sonorités de ce genre musical à la fois exquise à l'écoute qu'à la danse.

« Nous sommes très ravis aujourd'hui de pouvoir honorer la rumba congolaise qui, le 14 décembre 2021, grâce aux efforts de la République du Congo et de la République démocratique du Congo (RDC), a été inscrite en tant que patrimoine immatériel de l'Unesco. C'était une grande réussite pour la culture », a déclaré Maria Fakhruddinova, directrice de la Maison russe.

C'est avec l'artiste Doudou Copa, l'une des figures incontournables de la rumba au Congo, que la Maison russe a commémoré cette journée historique du 14 décembre en présence, entre autres, de diplomates, des députés, des sénateurs, des représentants du ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs ainsi que des amoureux de la musique. Avec ses classiques comme « Loublier », « Palado », « Pondu



Les convives esquissant quelques pas de danse au rythme de la rumba

Adiacya limondo » et bien d'autres, l'artiste a proposé au public un cocktail artistique 100% rumba qui a fait danser au passage quelques membres de l'assis-

tance dont la directrice de la Maison russe.

La célébration du troisième anniversaire de l'inscription de la rumba sur la liste du patrimoine

culturel immatériel de l'Unesco marquait en parallèle le lancement de la deuxième édition du concours de musique « Rumba na bilingue » organisé depuis 2022 par la Maison russe. Visant à dénicher et à faire éclore des talents en vue de perpétuer le savoir-faire de la rumba à travers les générations, ce concours s'adresse à tous les jeunes de 13 à 27 ans passionnés de musique vivant au Congo. Pour la première fois, il s'ouvre aussi aux jeunes talents de la RDC. L'appel à candidatures est ouvert en présentiel et en ligne jusqu'au 1er mars 2025. Cette année, quelques anciens candidats favoris participeront aux présélections et feront partie du jury lors des différentes phases de la compétition.

Dans ce même contexte, la lauréate de la première édition du concours « Rumba na bilingue », Mirta Mayindou, a presté lors de cette soirée en interprétant

le célèbre titre « Ousmane Bakayoko » de Mayaula Mayoni. Deux anciens brillants participants lors de la première édition, Julien et Rovida alias « Petite ya douche », ont également livré un show au rythme de la rumba en interprétant respectivement « Bon samaritain » de Papa Noël et « Liberté ».

Saluant cette volonté de la Maison russe à promouvoir la rumba, Lis Pascal Moussodji, directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, a déclaré : « C'est une initiative qui mérite d'être accompagnée par les pouvoirs publics, parce qu'elle s'inscrit dans une logique à la fois de transmission et de pérennisation de ce bien que nous avons eu l'honneur d'inscrire avec nos confrères de la RDC comme patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La rumba est désormais un bien de l'humanité ».

Merveille Jessica Atipo



La Fondation BGFIBank a institué depuis 2015 au sein du Groupe BGFIBank une activité dénommée « BGFIDay » qui se tient le premier samedi de décembre de chaque année, axée sur le partage des valeurs et la promotion de la citoyenneté du Groupe dans ses zones d'implantation.

BGFIDay par son slogan « Le Collectif au service de l'excellence », est une action forte du Groupe permettant de concrétiser notre engagement dans le domaine du développement durable et de la solidarité.

En tant qu'entreprise citoyenne, BGFIBank a à cœur d'entretenir et de renforcer ses relations avec les communautés locales en encourageant l'ensemble des collaborateurs, à s'engager volontairement, en équipe, en mettant à profit



leur temps, leurs expériences et leurs compétences au service des dites communautés.

Moments d'engagement et de solidarité permettant à chaque collaborateur de faire vivre une de nos

valeurs fondamentales : « l'esprit d'équipe ». BGFIBank Congo a pour cette 10ème édition consécutive



COMMUNIQUÉ



du BGFIDay choisi de visiter respectivement l'école Catholique Mgr Théophile MBEMBA de KINTELE à Brazzaville et l'école primaire de MENGŌ à Pointe-Noire afin d'équiper ces établissements scolaires en fournitures et matériels didactiques.

Les délégations de BGFIBank ont été conduites respectivement par, M. Hygin ANKAMA, Directeur Général Adjoint pour Brazzaville et par des membres du comité de direction à Pointe-Noire.



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

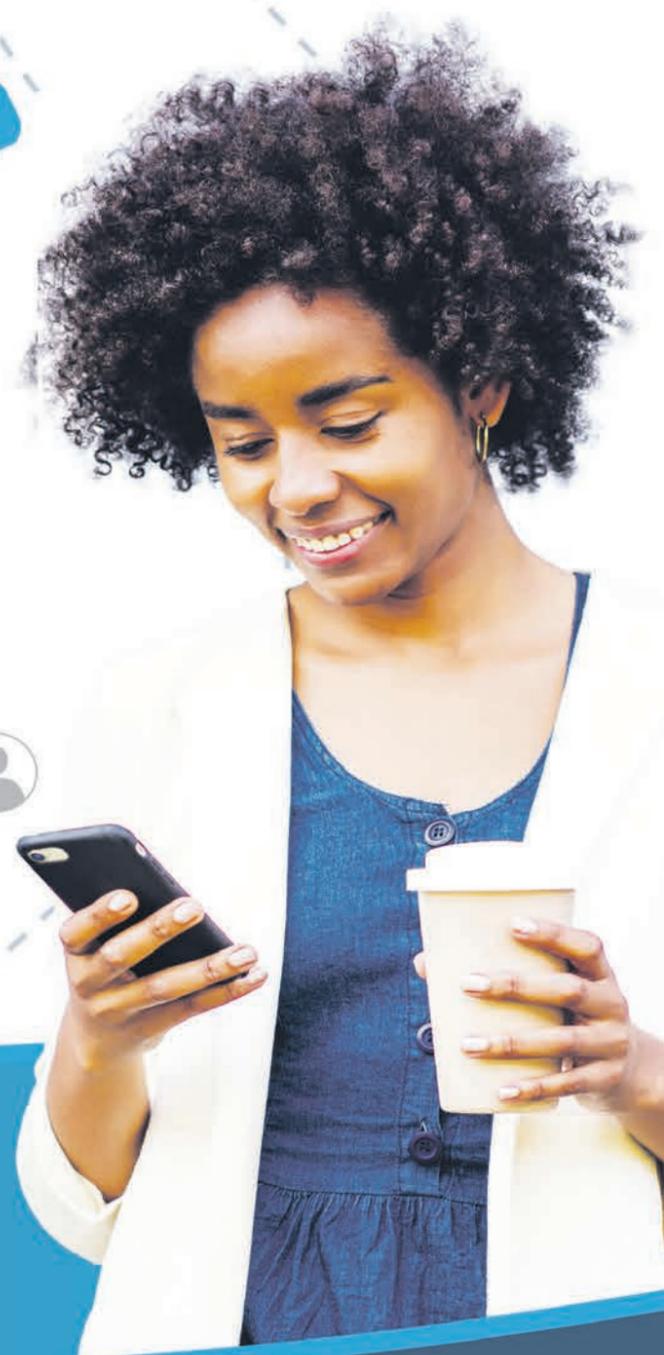
L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

VIENT DE PARAÎTRE

“Les z’expressions françaises” en album jeunesse

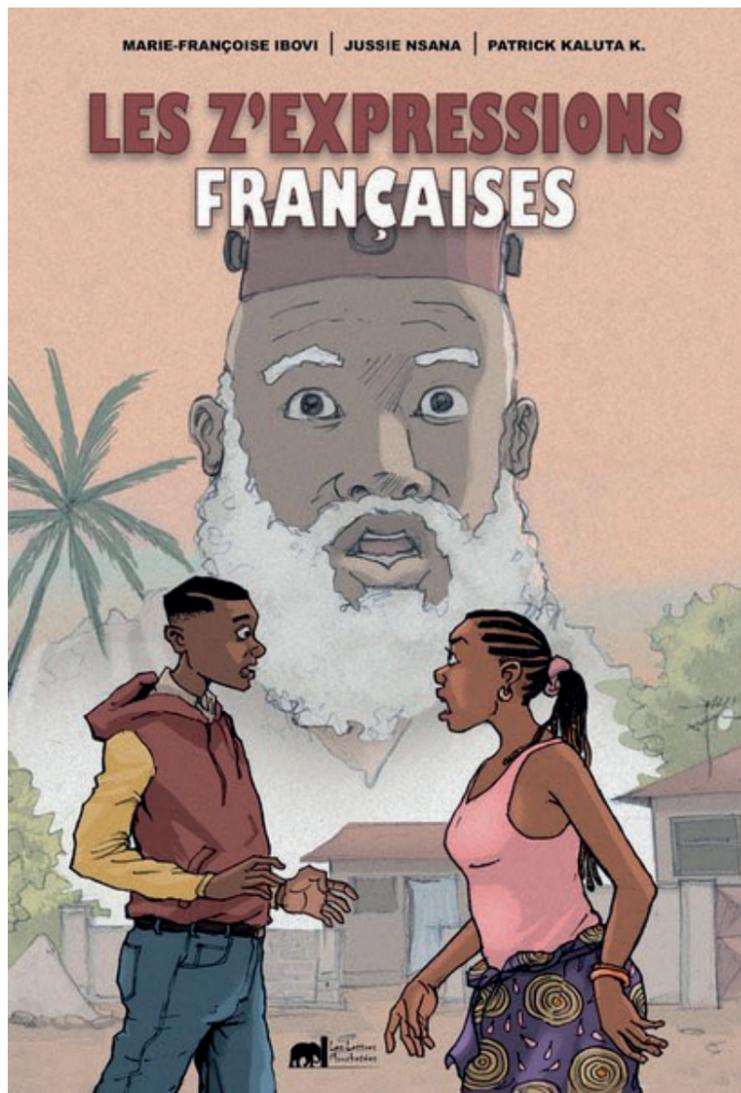
Marie-Françoise Ibovi, Jussie Nsana et Patrick Kaluta signent une bande dessinée parue le 11 décembre dernier, dans la collection jeunesse, aux Éditions Lettres Mouchetées.

À la veille de la fête dédiée aux enfants en République du Congo, trois auteurs congolais ont travaillé conjointement pour explorer le trésor de la langue française et en produire un livre illustré.

Dans l’album « Les z’expressions françaises », le lecteur trouvera des expressions issues de multiples influences historiques, littéraires et populaires telles que « Avoir la main verte », « mettre la puce à l’oreille » ou « donner sa langue au chat ». Celles-ci font partie intégrante du quotidien.

À travers cette bande dessinée, les dessinateurs, Jussie Nsana, Patrick Kaluta K et la scénariste, Marie-Françoise Ibovi, ont imaginé comment donner vie au sens propre comme au sens figuré à vingt-six expressions françaises, invitant ainsi le lecteur à les découvrir ou les redécouvrir sous un nouveau jour humoristique.

Marie Alfred Ngoma



MÉDIA

Le webjournal “Les Échos du Congo Brazzaville” fête ses 10 ans

En fin de semaine dernière, le webjournal “Les Échos de la République du Congo” a soufflé sa dixième bougie.



Ce journal en ligne est né il y a dix ans jour pour jour, le 14 décembre 2014. À l’époque, se souvient un des journalistes, il était question de relayer les informations sur Internet afin de susciter un débat riche, audacieux et constructif. C’était une nouvelle aventure dont beaucoup de confrères prédisaient que sa vie serait un feu de paille.

Dix ans plus tard, le webjournal “Les Échos de la République du Congo” joue les prolongations sur la toile et est présent plus que jamais. Cette mutation de style de parution a su être comprise et s’est montrée rassurante auprès des lecteurs contemporains.

Le journal congolais s’est imposé comme un témoin privilégié de l’histoire de la presse en ligne au Congo, même si le vocable presse en ligne n’est plus exclusivement réservé aux webjournalistes, car tous les médias désireux de s’arrimer à l’ère du temps ont implémenté leur canal de diffusion d’un volet web. Il a tissé sa toile jusqu’à devenir une référence incontournable de l’information en République du Congo et à l’international.

Selon ses concepteurs, le journal est libre et indépendant et se veut être le média en ligne telle l’église au cœur du village. « Fort de sa ligne éditoriale et confiant en cette vision journalistique débarrassée des oripeaux qui ont souvent avili la presse en ligne, grâce à son réseau de correspondants à travers le pays, notre journal met un point d’honneur aux nouvelles locales, culturelles, sociales, économiques, politiques et sportives d’un point de vue neutre et purement factuel », explique la direction désireuse de s’inscrire, au-delà de son dixième anniversaire, dans la réactivité, la promptitude et la constance dans le traitement et la diffusion de l’information.

M.A.N.

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Les résultats de la troisième journée

Mamelodi Sundowns est revenu à la hauteur de Far du Rabat, à l’issue de la troisième journée de la phase de groupes de la Ligue africaine des champions disputée les 13 et 14 décembre.

Les Sud-Africains se sont imposés devant le Raja de Casablanca 1-0. Le Far, quant à lui, a été accroché sur le terrain de Maniema Union 1-1 mais garde la tête avec cinq points devant Mamelodi (cinq points également). Maniema se classe troisième avec trois points devant le Raja (un point). Lors de la quatrième journée prévue les 3 et 4 janvier, le Raja recevra Mamelodi et le Far accueillera Maniema Union.

Dans le groupe A, plus rien n’arrête Al Hilal Omdurman du Soudan de Florent Ibenge, le seul club à avoir fait le carton plein lors de la phase de poules de la Ligue africaine des champions. Les Soudanais ont signé leur troisième victoire de rang en battant MC d’Alger 1-0. Al Hilal compte neuf points devant son adversaire du jour. Le Tout puissant Mazembe n’a pas pu faire mieux que 1-1 devant Young Africans. Lors de la prochaine journée, Young Africans recevra TP Mazembe et Al Hilal accueillera MC Alger.

Dans le groupe C, le match opposant Al Ahly à CR Belouizdad ne s’est pas joué le week-

end et est programmé pour le 22 décembre. En attendant, le club le plus titré d’Afrique a perdu sa place de leader à cause du nul d’un but partout entre le Stade d’Abidjan et Orlando Pirates. Avec désormais cinq points, les Sud-Africains comptent un point de plus que les Egyptiens. CR Belouizdad garde la troisième place avec trois points devant le Stade d’Abidjan (un point).

Lors de la 4e journée, les rôles seront inversés. Orlando Pirates recevra le Stade d’Abidjan et CR Belouizdad accordera son hospitalité à Al Ahly.

Dans le groupe D, l’Espérance de Tunis prend seule la tête du groupe avec sept points après sa victoire sur Pyramids FC 2-0. Sagrada Esperança d’Angola a partagé les points sur le terrain de Djoliba AC du Mali, 0-0. Au classement, Pyramids FC garde sa deuxième place avec quatre points devant Sagrada Esperança et Djoliba AC qui comptent chacun deux points. Lors de la 4e journée, Pyramids FC recevra l’Espérance de Tunis puis Sagrada Esperança affrontera Djoliba AC.

James Golden Eloué

JEU DE DAME

Tardorel Itoua champion d’Afrique



Le Congolais a occupé la première place au terme de la 20e édition du championnat d’Afrique du jeu de dame, qui a eu lieu du 8 au 15 décembre à Ouagadougou, au Burkina-Faso. Il a détrôné l’Ivoirien N’cho Joel Atse (vainqueur de la dernière édition).

Tardorel Itoua n’est pas le seul à briller dans le tournoi puisque son compatriote, César Mouanda, s’est classé deuxième. Le Congo a donc fait bonne figure dans ce championnat. Pour preuve, les deux sont qualifiés à la Coupe du monde qui aura lieu l’année prochaine au Pays-Bas avec l’Ivoirien N’cho Joel Atse qui occupe, cette fois-ci, la troisième place. Le Camerounais Jean Marc Djofang est quatrième alors que le Sénégalais Dianga Samb est classé cinquième.

Aubie Gélie Ebata (stagiaire)

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 2, 16e journée

Le Red Star prend de très précieux points contre Grenoble (3-1). Fred Dembi était titulaire à la récupération et a joué toute la rencontre. Josué Escartin est lui resté sur le banc.

Dans les rangs isérois, Loris Mouyokolo était titulaire, contrairement à Nolan Mbemba, qui a conservé sa doudoune de bout en bout.

Clermont est tenu en échec par Rodez (1-1). Mons Bassouamina est entré à la 63e, alors que son équipe était menée. Laurent Loni Quenabio était lui titulaire à son poste de défenseur droit.

La mauvaise passe se poursuit pour Ajaccio, battu à Pau (0-1). Les Corses n'ont pris qu'un point lors des quatre dernières journées.

Christopher Ibayi, sevré de ballons, a été averti à la 65e et Jesah Ayessa Ondzé a été remplacé à la pause. Auteur d'un bon retour sur Mboup à la 2e, le défenseur est en revanche battu par Ruiz sur le corner qui s'ensuit (0-1, 3e).

Encore une défaite pour Martigues, balayé 0-4 à Troyes. Avec Alain Ipiélé, entré à la 70e, mais sans Bevic Moussiti Oko, hors du groupe pour le second match consécutif en raison d'une douleur aux adducteurs.

Sans Steevy Mazikou, absent du groupe, Bastia bat Guingamp 3-1.

Sans Yvan Iki Dimi, absent de la feuille de match, Amiens s'incline à domicile face à Laval (1-3).

Au classement, Amiens est 8e avec 23 points, devant Bastia, 9e avec 22 points, Rodez, 11e avec 20 points, et Grenoble, 12e avec 18 points.

Clermont est 14e avec 17 points, suivi d'Ajaccio et du Red Star, 16e et 17e avec 15 points. Martigues est dernier avec 9 points. Ça sent vraiment le sapin...

National 1, 15e journée

Orléans chute à Nancy (0-1), avec Marvin Baudry titulaire au poste d'axial droit au sein de la défense à trois. Owen Matimbou, lui, est resté sur le banc.

Avec l'élimination de l'USO en Coupe de France, le temps de jeu du portier congolais est désormais limité.

De retour de blessure, Niels Bouékou est entré à la 81e minute, lors du succès de Quevilly-Rouen face à Concarneau (2-1).

Sochaux prend un point à Dijon (0-0), sans Victor Mayela, non retenu. Le défenseur de 22 ans, prêté par Auxerre, n'a joué que deux matches de National 1. En revanche, il en a joué trois en Coupe de France et quatre en National 3.

Albanie, 18e journée, 1re division

Archange Bintsouka est entré en seconde période lors du match nul concédé par le Partizani face à l'AF Elbasani (2-2). Avec ce score de parité, le Partizani est 3e avec un point de retard sur le Dinamo Tirana et le Vllaznia Shkodër et peut encore être doublé par Egnatia, qui joue ce dimanche.

Allemagne, 14e journée, 1re division
Augsbourg s'incline à domicile face au Bayer Leverkusen (0-2). Avec Chrislain Matsima, titulaire, est pris de vitesse par Terrier sur l'ouverture du score adverse à la 14e minute. Sur le second but, il laisse trop d'espace à Wirtz, qui, à l'entrée de la surface, ajuste Labrovic d'un tir croisé (2-0, 40e min).

Niels Nkounkou est entré à la 85e minute lors du revers de Francfort à Leipzig (1-2).



Bradley Mazikou, tout à droite de dos, et ses co-équipiers du Servette ont rendu hommage au fils de Meshack Elia, emporté par une maladie mardi/DR

Troisième, l'Eintracht manque ainsi l'occasion d'accroître son avance sur son adversaire, qui revient à égalité de points (27).

Angleterre, 20e journée, 3e division
William Hondermarck, titulaire, a été remplacé à la 68e minute lors du revers de Northampton Town sur le terrain de Rotherham (0-3).

Sans Loïck Ayina, absent du groupe, Huddersfield perd deux points face à Lincoln (2-2).

Angleterre, 21e journée, 2e division
Burnley l'emporte 2-1 à Norwich, ans Han-Noah Massengo, non retenu.

Belgique, 18e journée, 1re division
Mark Mampassi, convalescent, était absent lors du revers de Courtaai face à Dender (0-3).

Le Cercle de Bruges prend un point à La Gantoise (1-1). Senna Miangué est entré en jeu à la 85e minute.

Belgique, 15e journée, 2e journée
Hôte de la réserve du FC Bruges, le RWDM Liège chute à domicile face à Lokeren-Temse (0-1), sans Yannick Loemba.

Croatie, 17e journée, 1re division
Gorica s'incline chez le Slaven Kopriwnica (1-2). Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la 63e minute, alors que son équipe menait au score.

Roumanie, 20e journée, 1re division

LUTA Arad prend un point chez l'Otelul Galati (1-1), sans Ravy Tsouka Dozi, suspendu pour cumul de cartons jaunes.

Le Petrolul 52 est balayé sur le terrain de l'Universitatea Cluj (1-4). Titulaire, Herman Moussaki est sorti à la 58e minute, à 0-3.

Serbie, 19e journée, 1re division
Le TSC Topola de Prestige Mboundou s'incline à domicile face à Vojvodina (1-3). L'international congolais a provoqué le penalty de la réduction de l'écart à la 85e minute: dans la surface, il est chargé par Barros, qui prend un second rouge sur l'action.

Slovaquie, 18e journée, 1re division
Yhoan Andzouana, titulaire au poste de latéral droit et averti à la 41e minute, et le DAC Dunajska Streda sont battus sur le terrain du Slovan Bratislava (1-2).

Suisse, 18e journée, 1re division
Lausanne Sport brille sur le terrain du lea-

der, Lugano (4-1). Morgan Poaty était titulaire et a joué toute la rencontre, tandis que Kévin Mouanga est apparu à la 85e minute. Les Young Boys de Berne terminent l'année civile par un succès 2-1 face au Servette. Sylver Ganvoula était titulaire : peu en vue, il a été remplacé à la 79e minute.

Aligné dans son couloir gauche, Bradley Mazikou est aspiré par Ganvoula et oublie Males sur l'égalisation bernoise à la 37e minute.

Notons, avant ce match, le bel hommage rendu par les Genévois à Elia Meschack, endeuillé par la mort d'un de ses fils : tous les joueurs du Servette sont entrés sur la pelouse avec un maillot floqué du numéro et du nom de l'international RDcongolais.

Au classement, Lausanne passera la trêve hivernale sur le podium (3e avec 30 points), devant le Servette, 5e avec 29 points.

Les Young Boys sont 9es avec 23 points. Prochaine journée le 18 janvier.

Turquie, 16e journée, 1re division
Alanyaspor et Gaius Makouta, titulaire, battent Gaziantep 3-0 et prennent 2 points d'avance sur la zone de relégation (14e avec 17 points).

Une zone dans laquelle reste Hatayspor, tenu en échec 1-1 par Gotzepe. De retour de convalescence, Chandrel Massanga est resté sur le banc. Hatayspor est 18e et avant-dernier avec 9 points.

Turquie, 16e journée, 2e division
Sakaryaspor bat le FK Igdir 2-1. Simon Nsana était titulaire et a été averti à la 41e minute, tandis que Dylan Saint-Louis est entré à la 83e.

L'Enseler Erokspor prend les trois points à Kocaelispor (2-1), avec Francis Nzaba titulaire dans l'axe de la défense.

Çorum concède le nul face à Amed (1-1), sans Durel Avounou, absent du groupe.

Ukraine, 17e journée, 1re division
Polissya remporte une victoire de prestige sur le Chakhtar Donetsk (1-0), avec Jerry Yoka sur le banc, mais sans Beni Makouana et Borel Tomandzoto, absents de la feuille de match.

Espagne, 19e journée, 2e division

Yann Kembo est resté sur le banc lors du revers à domicile du Sporting Gijón face au Racing de Ferrol (1-3).

Espagne, 15e journée, 5e division, groupe 2
Pierre Mbemba était titulaire lors du match nul de la réserve de Gijón à Ceares (2-2). Le défenseur franco-congolais a été averti à la 80e minute. Fred Loki n'était pas dans le groupe.

Israël, 14e journée, 1re division
L'Hapoel Haïfa bat facilement Hadera (3-0), sans Fernand Mayembo, touché aux adducteurs et absent pour le quatrième match de rang.

Italie, 16e journée, 1re division
Antoine Makoumbou a été remplacé à la 77e minute lors du revers de Cagliari face à l'Atalanta Bergame (0-1).

Parme s'incline face au Hellas Vérone (2-3), sans Gabriel Charpentier, forfait jusqu'à la fin de la saison. Victime d'une rupture du tendon du talon d'Achille droit le 2 décembre, l'international congolais a été opéré, avec succès, le 11 décembre à la clinique La Madonnina de Milan.

Monza chute à Lecce (1-2), avec Warren Bondo titulaire dans l'entrejeu.

Kosovo, 17e journée, 1re division
Raddy Ovouka, titulaire, et Drita sont battus à Gjilani (0-1). Le leader conserve 7 points d'avance sur son premier poursuivant.

Pays-Bas, 16e journée, 1re division

Le NEC Nimègue concède le nul 1-1 face au Sparta Rotterdam. Titulaire, Brayann Pereira a été remplacé à la 67e minute.

Pays-Bas, 19e journée, 2e division
Den Bosch partage les points avec Jong PSV (1-1). Entré à la 20e minute, en remplacement d'Acheffay, Kévin Monziano a ouvert le score à la 23e en coupant un centre en retrait venu de la droite. Son premier but de la saison.

Portugal, 14e journée, 1re division
Gil Vicente l'emporte 1-0 à Farense. Titulaire, Jordi Mboula a été remplacé à la 77e minute.

Portugal, 14e journée, 2e division
Mafra se relance face à la réserve de Benfica (2-0), sans Bryan Passi, suspendu après son carton rouge de la 13e journée.

Camille Delourme
Legendes et credit photos: Premier but aux Pays-Bas pour Kévin Monziano /DR

Camille Delourme

DISPARITION

Les sportifs congolais pleurent Frédéric Bakekolo

Ancien joueur des Diables noirs et de Patronage Sainte Anne de Brazzaville, l'ex international Frédéric Bakekolo, plus connu sous le pseudonyme de « Yobo System », s'est éteint le 10 décembre des suites d'une courte maladie.

Frédéric Bakekolo a fait la pluie et le beau temps au sein des Diables noirs de 1983 à 1993, avant d'intégrer l'équipe de Patronage engagée en compétition africaine en 1994. Chez les noirs et jaunes, il a formé un merveilleux tandem avec son frère aîné Pépin Bakekolo « Kwakara », le génial dribbleur. Milieu défensif au sein des Diables noirs, il faisait admirer lors des matches sa technique et ses dribbles dévastateurs qui éliminaient ses adversaires d'un coup de rein.

Né le 20 février 1965 à Brazzaville, Frédéric Bakekolo fut sélectionné en équipe nationale lors de la nomination de l'entraîneur Yvon Goujon, en 1986. Il n'avait pas pu répondre à la convocation parce que terrassé par une maladie qui l'avait éloigné des terrains pendant plus d'une année. Il avait réintégré le onze national lors de la campagne de la Coupe de l'Udéoac, en 1987.



Frédéric Bakekolo «Yobo System»Adiac

Revenu à son meilleur niveau, «Yobo System» (sobriquet donné par ses fans en souvenir de l'ancienne idole des jeunes dans la bande dessinée de l'époque Calao « Yobo Siaka » dont les merveilles, balle au pied, enchantaient la jeunesse), il a continué à plaire aux supporters des Diables noirs qui avaient même composé une chanson à son honneur pour matérialiser ses dribbles et ses démarrages foudroyants du haut de son 1,78 m pour 68 kg. Chez les bleus et blancs de Patronage, son apport au milieu de terrain fut aussi remarqué par ses entraîneurs et ses dirigeants.

Au milieu des années 1990, il va raccrocher les crampons pour se consacrer uniquement au football loisir.

Sa mort inopinée vient à nouveau plonger le football congolais dans une grande consternation. Adieu « Yobo System ».

Hervé Brice Mampouya



Avis d'annulation de l'avis de manifestation d'intérêt

Mesdames, Messieurs,

En rapport avec l'avis d'appel à manifestation d'intérêt n°001/AMI du 10/12/2024 publié dans Les Dépêches de Brazzaville N°4907 du mercredi 11 décembre 2024 et dans La Semaine Africaine N°4260 du 13 décembre 2024, il est porté à la connaissance du public que le marché y afférent est annulé.

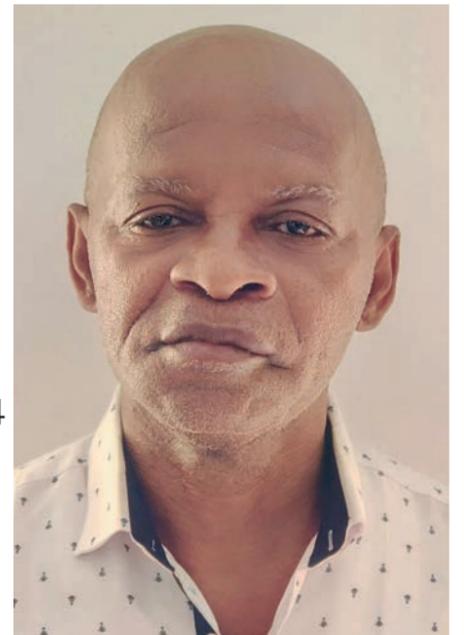
Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez porté à l'avis de manifestation d'intérêt sus indiqué.

Bien cordialement

NÉCROLOGIE

Lopes Ayah et famille informent parents, amis, et connaissances du décès de leur frère, neveu, père et oncle Le Dr Jean Stéphane Sylver Ayah, survenu le 26 novembre 2024 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

La dépouille mortelle sera rapatriée le 18 décembre 2024 à Pointe-Noire, au Congo. L'inhumation aura lieu le 21 décembre 2024 à Pointe-Noire.



**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

Annnonce n°1 du 4 décembre 2024, approuvé le 10 décembre 2024
2 FORMATIONS POUR NON FINANCIERS
LDB du 16 décembre 2024 à publier le mardi 17 décembre 2024

Nous (Cabinet SM Audit & Conseil) spécialisé dans l'expertise comptable et le conseil aux organisations de toutes tailles et de toutes activités confondues, mettons à votre disposition une équipe qualifiée et expérimentée pour la tenue des formations suivantes, en mode Be to Be et par groupe de 5 participants en présentiel.

Thèmes	L'un des 8 objectifs pédagogiques	Prérequis	Public	Temps requis
Finance pour non financiers	Acquérir le vocabulaire financier pour interagir avec les partenaires financiers de l'entreprise	Aucune connaissance particulière	Non spécialiste dans les domaines de la comptabilité ou de la finance	40H00
Lire, comprendre et interpréter les états financiers de l'entreprise	Apprécier l'équilibre financier ainsi que la performance économique et financière de l'entreprise	Aucune connaissance particulière	Non spécialiste dans les domaines de la comptabilité ou de la finance	24H00

Nous avons pris le temps de comprendre vos besoins et vos défis avant d'élaborer des cas pratiques pour vous aider à vous familiariser avec le langage comptable et financier ainsi que les mécanismes financiers.

Nous vous prions de bien vouloir nous contacter pour obtenir les fiches détaillées de présentation de nos formations : **par email s.mboussa@cabinet-sm.com, par téléphone (+242) 06 631 25 41 / (+242) 05 644 34 19 ou à l'adresse : Avenue Charles de Gaulle, Immeuble CNSS, face : La Citronnelle, 3^{ème} étage, Porte 104, Pointe-Noire, République du Congo.**

SM Audit & Conseil
 RCCM : CG-PNR-01-2024-B1C-00004
 NIU : M24000000557040D
 Pointe-Noire
 Tél.: 066312541/056443419

NÉCROLOGIE

Les familles Ngarila, Monékéné, Ngoma et Setso ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur fils, neveu et père Alfred Monékéné, survenu le 3 décembre 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire est située au n°7, rue Yengo à Kinsoundi (ref. école primaire Loango Marine). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Les familles Houla, Loupet, Nanitelamio et Mpandzou informent parents, amis et connaissances du décès de leur fille, soeur et mère Virginie Oumba Nanitelamio (Mamie Do) survenu à Brazzaville le 11 décembre 2024. La veillée motuaire est située au n°111 rue Père Drean à Makélékélé (derrière le Centre sportif). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Martial Nathalis Del Mombongo informe parents, amis et connaissances, du décès de la tante dame veuve Mombongo Liot Gertrude « Jean Col » survenu à Brazzaville le mercredi 4 décembre 2024 à sa 100^e année. Le deuil a lieu au n°1, rue Elogo à Ngamakosso (Rf. Faaki). Le programme des funérailles sera communiqué prochainement.



La veuve Lagany née Oyami Véronique (Pida) a le profond regret d'informer les parents, ami(e)s et connaissances du décès de son époux, Patrice Do-Papito Lagany, survenu le mercredi 11 décembre 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°57 de la rue Mbinda à Texaco Talangai. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement. Que son âme repose en paix.



INSTITUT INTERNATIONAL DE THÉÂTRE

Le Centre Congo-Brazzaville renouvelle ses instances

L'assemblée générale élective du Centre Congo Brazzaville de l'Institut international de théâtre (IIT), tenue le 14 décembre à Pointe-Noire, a reconduit Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah comme président du bureau exécutif national.

Yvon Wilfride Lewa-let Mandah est secondé par Malachie Ngouloubi qui en est le vice-président tandis que Benn Corain Mpoussa et Guy Bassinga sont respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint. Khindryx Tongo Ngamabaya et Victoria Nsemi Bouanga ont été élus trésorier général et trésorière adjointe. Le responsable de la commission d'évaluation est Rock Simba pendant que Jorus Mabiala et Thalès Zokené sont les délégués IIT en Europe.

« Je remercie tous les membres pour la confiance faite à ma modeste personne en me confiant, pour un second mandat, les rênes du Centre Congo Brazzaville de l'Institut international de théâtre. Au cours des quatre ans à venir avec tous les membres, nous allons travailler pour le rayonnement du théâtre et des arts de scène à l'échelle nationale et internationale. On



Les membres élus du bureau exécutif national de l'IIT/Adiac

va travailler en vase communicant avec les artistes de tous les départements du pays et nous allons nous atteler aussi à préparer la re-

levée en vue des élections à venir », a dit le président élu du Centre national de l'IIT. Peu avant l'élection, Yvon Wilfride Lewa-Let Mandah a fait

la restitution du 37^e congrès mondial de l'IIT, tenu du 18 au 23 septembre 2024 à Anvers, en Belgique, et à Den Bosch, aux Pays-Bas. Des assises aux-

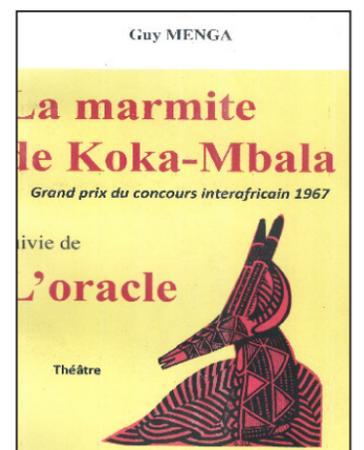
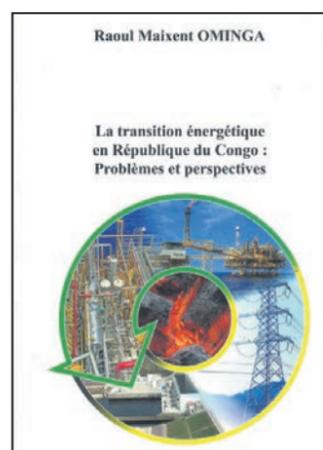
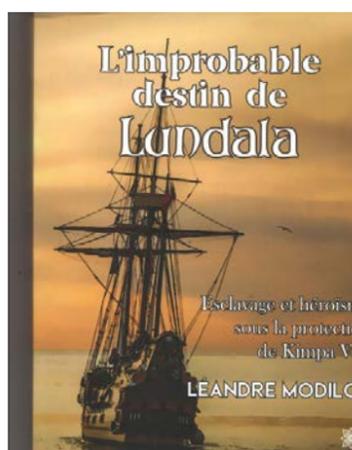
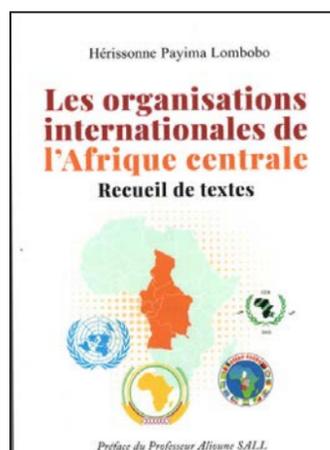
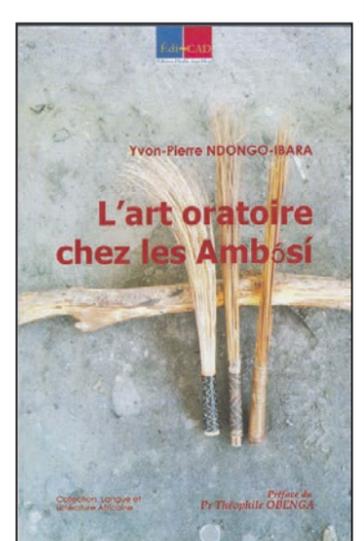
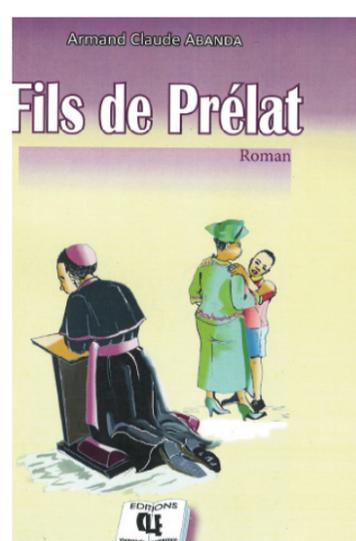
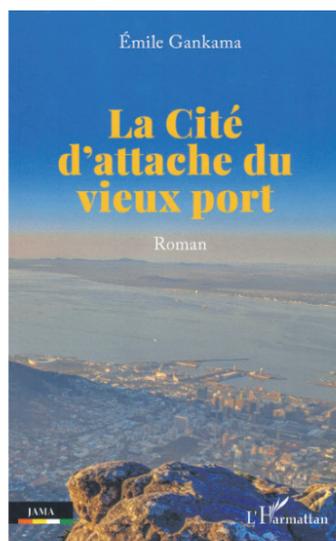
quelles il a pris une part active et ponctuées par l'élection à la tête de l'IIT de l'Ougandaise Jessica Kaahwa, membre du conseil d'administration du Centre ougandais de l'IIT.

L'IIT, la plus grande organisation mondiale des arts du spectacle, fondée en 1948 par des experts en danse et en théâtre ainsi que l'Unesco, aspire à une société dans laquelle les arts de la scène et leurs artistes prospèrent et se développent. Il promeut les objectifs de l'Unesco pour la compréhension mutuelle ainsi que la paix et préconise la protection et la promotion de l'expression culturelle, indépendamment de l'âge, du sexe, de la religion ou de l'origine ethnique. L'IIT travaille au niveau international et national pour l'accomplissement de ses missions dans les domaines de l'éducation artistique, de la collaboration et des échanges internationaux, ainsi que de la formation des jeunes.

Hervé Brice Mampouya



EN VENTE



CRISE LIBYENNE

Les Etats-Unis réitèrent leur soutien à l'Union africaine et au Congo

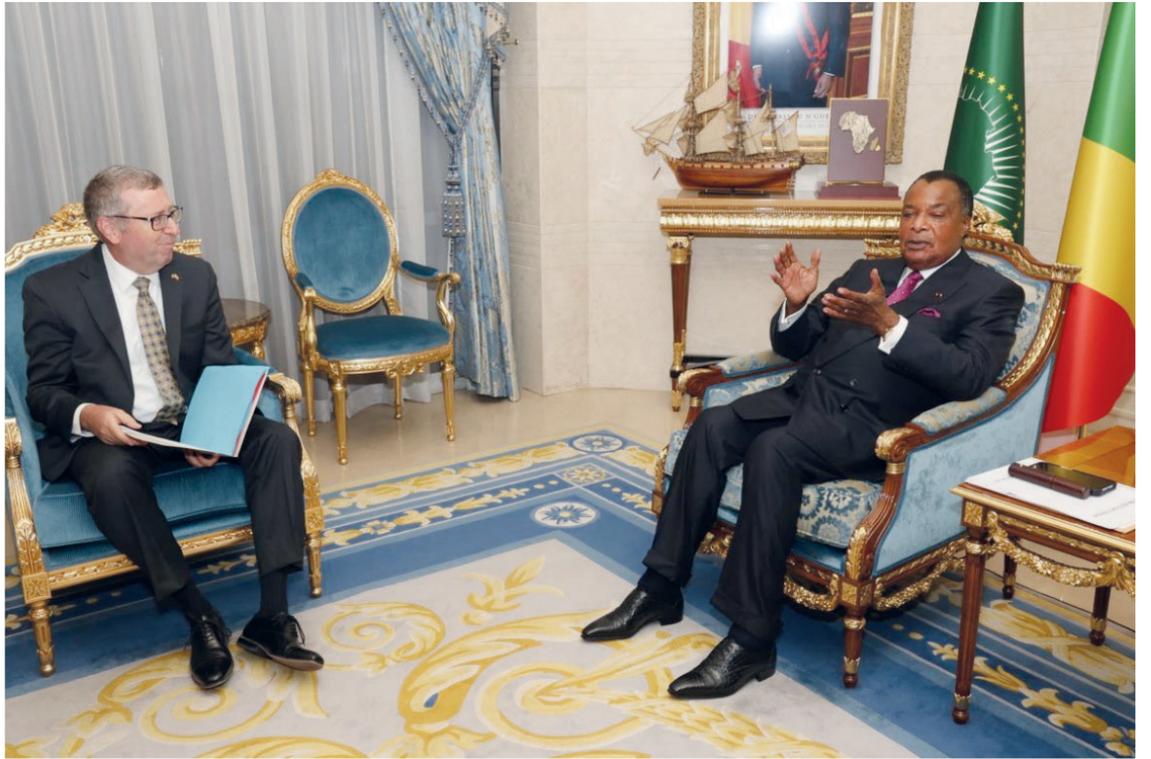
De retour de Tripoli, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, président du Comité de haut niveau de l'Union africaine pour la Libye, a échangé, le 14 décembre à Brazzaville, avec l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugene Young.

Les échanges entre Denis Sassou N'Guesso et Eugene Young ont porté sur la coopération bilatérale et multilatérale, ainsi que sur la crise libyenne. « Nous avons beaucoup de choses en commun sur la situation en Libye. Les Etats-Unis et le Congo cherchent la paix, la réconciliation et la stabilité pour aboutir aux élections. Le président Denis Sassou N'Guesso travaille beaucoup sur ce sujet. Nous soutenons son travail afin d'aboutir à la réconciliation. Nous allons continuer à soutenir les efforts de l'Union africaine et le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso », a déclaré l'ambassadeur Eugene Young au sortir de l'audience.

En sa qualité du président du Comité de haut niveau de l'Union africaine pour la Libye, rappelons que Denis Sassou N'Guesso vient d'effectuer une visite dans ce pays déchiré par une crise profonde depuis 2011, après la

mort de Mouammar Kadhafi. Il a d'abord rencontré les autorités de l'ouest libyen, puis celles de Benghazi. L'objectif est d'emmener toutes les parties à dépasser leurs divisions en lançant un processus de réconciliation nationale qui pourrait mener aux élections. Le chef de l'Etat et le diplomate américain ont également parlé de l'assistance socio-sanitaire que les Etats-Unis entreprennent en République du Congo, sans oublier la rencontre entre Denis Sassou N'Guesso et le nouveau président des Etats-Unis, Donald Trump, à Paris, lors de la réouverture de la cathédrale Notre-Dame. La poignée de mains entre les deux personnalités a témoigné de l'excellence des relations entre le Congo et les Etats-Unis.

« Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a rencontré le président élu, Donald Trump, lors de la réouverture de la cathédrale Notre-Dame, à Paris. C'est une



Entretien entre Denis Sassou N'Guesso et Eugene Young/DR

bonne première étape pour les deux leaders », a assuré Eugene Young. Il a également informé le président de la République de l'investiture du président Donald Trump qui sera réinstallé à la Maison

Blanche en janvier 2025. S'agissant de l'assistance socio-sanitaire des Etats-Unis au Congo et autres programmes, l'ambassadeur a rappelé l'assistance humanitaire à plusieurs départements du pays

(Sangha, Likouala, Cuvette, Plateaux) victimes des inondations. « Nous avons un programme de don de 5,5 millions de dollars », a-t-il annoncé.

Yvette Reine Nzaba

COMMÉMORATION

Le Golf club de Brazzaville célèbre ses soixante-cinq ans

Une compétition de trente-six trous entre les golfeurs des deux Congo et l'inauguration de nouvelles infrastructures ont ponctué la commémoration des soixante-cinq ans d'existence du Golf club de Brazzaville, du 13 au 15 décembre.

La compétition de trente-six trous, disputée sur deux jours, a rassemblé cinquante-neuf golfeurs venus notamment de Brazzaville, de Pointe-Noire, de Kinshasa et de Lubumbashi. La célébration a été une occasion de renforcer les liens entre les compétiteurs des deux Congo qui font briller le Golf dans la sous-région d'Afrique centrale, voire au-delà. « Désormais nous partagerons régulièrement des moments gol-

figues entre nos deux pays », a indiqué le président des golfeurs de Kinshasa, Jok Oga, en saluant l'hospitalité du Golf club de Brazzaville et le dynamisme de son président, Grégoire Piller. Louis Rodriguez s'est, quant à lui, dit satisfait de cette initiative jugée réussie. « C'était une première. Nous savons maintenant que nous avons la capacité d'accueillir des événements d'une telle envergure », a-t-il fait savoir.

Un patrimoine historique réinventé

Inauguré le 15 décembre 1959 par l'architecte Jean-Marc Legrand, qui l'a dessiné et réalisé sous l'égide et la vision de Paul Chauvet en 1955, alors gouverneur général de l'Afrique équatoriale française, le Golf club de Brazzaville est un joyau historique qui continue d'évoluer avec son temps. Le premier président, Joseph Ducamp, a posé les bases de cette institution. Grégoire Piller, 30e président du club, a pour sa part affiché un leadership mobilisant les partenaires en réaffirmant son engagement à moderniser les infrastructures tout en préservant cet héritage. « Ces réalisations symbolisent notre vision d'un avenir prometteur pour le golf au Congo, où se rencontrent passion et transmission. Ce club est une véritable cathédrale de transmission », a-t-il déclaré lors de l'inauguration de la nouvelle paillote et du practice rénové.

Partenaires

Le Golf club de Brazzaville a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires pour la célébration



L'ambassadeur des Etats-Unis lors de la compétition au Golf club de Brazzaville/Adiac semble des partenaires.

Pour l'avenir

Selon Grégoire Piller, l'avenir s'annonce encore plus brillant pour le Golf club de Brazzaville, notamment avec le premier Open prévu les 7 et 8 juin 2025. Ce tournoi international, le premier de l'histoire du Congo, marquera une nouvelle étape dans le rayonnement du golf dans le pays, selon lui.

Rominique Makaya



Grégoire Piller et Benhel Boumba Tamane, représentant du directeur général d'Ecobank Congo, coupant le ruban pour l'ouverture officielle de la paillote rénovée